

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un **imprimé de demande d'admission à concourir** :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS	Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
Informations complémentaires sur www.douane.gouv.fr						
A						
INSPECTEUR PRINCIPAL (réservé aux agents des douanes)	5 octobre 2017	13 novembre 2017	3, 4 et 5 janvier 2018	6 février 2018	Du 12 au 16 mars 2018	16 mars 2018
INSPECTEUR INTERNE	20 octobre 2017	1er décembre 2017	22 et 23 janvier 2018	3 avril 2018	Du 22 au 25 mai 2018	4 juin 2018
INSPECTEUR INTERNE Spécialité programmeur système d'exploitation (PSE)	15 septembre 2017	17 novembre 2017	15, 16 et 17 janvier 2018	19 mars 2018	Du 23 au 27 avril 2018	14 mai 2018
EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATÉGORIE A (réservé aux agents des douanes)	16 février 2018	20 avril 2018	27 juin 2018	1er octobre 2018	Du 12 au 16 novembre 2018	26 novembre 2018
B						
CONTRÔLEUR INTERNE de la branche des OPERATIONS COMMERCIALES (b)	17 novembre 2017	22 décembre 2017	19 et 20 février 2018	24 avril 2018	Du 4 au 8 juin 2018	27 juin 2018
CONTRÔLEUR INTERNE de la branche de la SURVEILLANCE (b)	17 novembre 2017	22 décembre 2017	21 et 22 février 2018	24 avril 2018	Du 4 au 8 juin 2018 <i>Epreuves sportives : entre les 22 et 29 mai 2018</i>	27 juin 2018
CONTRÔLEUR INTERNE de la branche des OPERATIONS COMMERCIALES spécialité programmeur	29 septembre 2017	1er décembre 2017	30 et 31 janvier 2018	9 avril 2018	Du 28 mai au 1 ^{er} juin 2018	11 juin 2018

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère **prévisionnel** et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours se déroulent aux **mêmes dates et heures**.

(d) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfiip.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS Informations complémentaires sur www.douane.gouv.fr		Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
B	CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité surveillance et maintenance navale	29 septembre 2017	1er décembre 2017	6, 7 et 8 février 2018	16 avril 2018	Du 18 au 22 juin 2018 <i>Epreuves sportives : entre les 22 et 29 mai 2018</i>	3 juillet 2018
	CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'avion	La Douane n'organise pas en 2018 de concours de contrôleur dans la spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'avion					
	CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'hélicoptère	La Douane n'organise pas en 2018 de concours de contrôleur dans la spécialité surveillance et aéronautique : pilote d'hélicoptère					
	EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATÉGORIE B (réservé aux agents des douanes)	16 février 2018	20 avril 2018	26 juin 2018	1er octobre 2018	Du 12 au 16 novembre 2018	26 novembre 2018
	CONCOURS PROFESSIONNEL DE CONTRÔLEUR DE 1ère CLASSE (réservé aux agents des douanes)	16 février 2018	20 avril 2018	28 juin 2018	-	-	18 juillet 2018
	CONTRÔLEUR PRINCIPAL (réservé aux agents des douanes)	4 mai 2018	6 juillet 2018	20 septembre 2018	22 octobre 2018	Du 26 au 30 novembre 2018	6 décembre 2018
	TECHNICIEN DE LABORATOIRE DE CLASSE SUPÉRIEURE (réservé aux agents du service commun des laboratoires)	22 juin 2018	3 septembre 2018	-	-	Du 19 au 23 novembre 2018	28 novembre 2018

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère **prévisionnel** et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours se déroulent aux **mêmes dates et heures**.

(d) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfiip.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par **téléprocédure**, sur le site Internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par **dépôt**, ou **transmission par voie postale**, d'un imprimé de demande d'admission à concourir :

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile.

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Île de France – service des examens et concours, 3 rue de l'Eglise – 94477 Boissy-Saint-Léger cedex – Tél. : 09 70 27 17 26

CONCOURS	Date d'ouverture des inscriptions par internet et de début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par Internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves d'admissibilité (a)	Dates des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
Informations complémentaires sur www.douane.gouv.fr						
B TECHNICIEN DE LABORATOIRE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE <i>(réservé aux agents du service commun des laboratoires)</i>	22 juin 2018	3 septembre 2018	-	-	Du 19 au 23 novembre 2018	28 novembre 2018
C EXAMEN PROFESSIONNEL D'AGENT DE CONSTATATION <i>(réservé aux agents des douanes)</i>	29 juin 2018	7 septembre 2018	30 octobre 2018	-	-	10 décembre 2018
AGENT DE CONSTATATION INTERNE Spécialité surveillance et motocyclisme	La Douane n'organise pas en 2018 de concours d'agent de constatation dans la spécialité motocyclisme					
AGENT DE CONSTATATION INTERNE CONCOURS COMMUN DE CATÉGORIE C (d)	2 mai 2018	4 juin 2018	2 octobre 2018 <i>QCM de pré-admissibilité : 2 octobre 2018</i>	19 novembre 2018 <i>Pré-admissibilité : 26 octobre 2018</i>	Du 7 au 11 janvier 2019 <i>Epreuves sportives : entre les 10 et 21 décembre 2018</i>	21 janvier 2019

(a) Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère **prévisionnel** et sont données à titre indicatif.

(b) Pour ce concours, les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours se déroulent aux **mêmes dates et heures**.

(d) Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur Internet : <https://concours.dgfiip.finances.gouv.fr>

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur Internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>.